



Investissons dans notre avenir

Le Fonds mondial

De lutte contre le SIDA, la tuberculose et le paludisme

CCM CÔTE D'IVOIRE

LA PRESIDENTE

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

Union – Discipline – Travail



COMPTE RENDU DE LA REUNION DU BUREAU EXECUTIF

Date : **Jeudi 12 Novembre 2015**

Lieu : Bureau de Mme la Présidente du CCM-Côte d'Ivoire

Heure: de 11 H 16 à 12 H 10

OBJET

Compte rendu de la réunion du Bureau Exécutif

Présents	Copie pour information
Conférer liste de présence	<ul style="list-style-type: none"> - Membres du bureau exécutif - Equipe Pays Fonds Mondial - Membres du CCM-Côte d'Ivoire
Absent <ul style="list-style-type: none"> ▪ M. ADOU Kouabenan ; 1^{er} Vice-Président ▪ Mme DAVIS HEATHER, 3^{ème} Vice-Président 	

Ordre du jour

1. Lecture et adoption du Compte Rendu de la réunion du 29 Octobre 2015
2. Point des renouvellements des membres du CCM-CI
3. Préparatifs de l'Assemblée Générale Elective du CCM-CI
4. Divers

L'ordre du jour ainsi présenté a été adopté à l'unanimité

1- Lecture du Compte Rendu de la dernière réunion du 29 Octobre 2015

Avant la lecture du compte rendu de la réunion du 29 octobre 2015, Madame la présidente a encore souligné qu'il était convenu que les lignes du compte rendu des réunions du bureau soient numérotées pour faciliter la lecture et les annotations lors de la réunion du bureau. Après cette mise au point, des corrections ont été apportées au compte rendu (Voir annexe).

2- Point des renouvellements des membres

- Le Processus de renouvellement est en phase d'achever car tous les secteurs ont pu renouveler leurs membres au CCM-CI hormis les Universitaires / Enseignement et le forum des confessions religieuses dont les courriers de désignation ne sont pas

encore parvenus. A l'issue des différentes rencontres organisées par le Secrétariat Permanent dans le cadre de l'élection des représentants des Universitaires, un rapport du processus a été soumis au Bureau en vue d'invalider les conclusions de la réunion susmentionnées:

Quant au Forum des confessions religieuses, il a promis transmettre leur courrier de désignation dans le courant de la semaine à venir.

Le Bureau a entériné l'invalidation du processus susmentionné et a demandé au Secrétariat Permanent d'adresser des correspondances aux structures concernées afin de procéder au renouvellement de leur membre dans de meilleur délai.

- Le titulaire de la Commission Européenne n'ayant pas encore pris fonction, il sera remplacé par son suppléant lors de l'élection.
- La proportion de la représentation par sexe est : 20 femmes soit 46% et 23 hommes soit 54% de cet effectif.
- Les nouveaux membres sont au nombre de 19 soit 44,18%
- Les anciens membres sont estimés à 25 soit 58,13%

3- Préparatifs de l'Assemblée Générale Elective

- Un agenda détaillé est élaboré pour le Bureau de séance et un autre pour tous les membres de l'Assemblée. Il a donc été procédé à l'explication et à la lecture de l'agenda.
- Pour la gestion du parking et l'espace disponible, il a été conseillé de stationner en premier à l'entrée Sud face au Lycée Maurice Delafosse, puis à l'entrée principale créant ainsi deux (02) points d'accès à l'institution.
- Il a été indiqué pour une meilleure organisation, que chaque participant devra s'inscrire, ensuite recevoir un kit et enfin être installé pour prendre part à l'Assemblée Générale.

Le Secrétariat Permanent doit prévenir chaque institution du nombre de places limitées, les deux membres par organisations ne soient pas présents à cette Assemblée Générale Elective

4- Divers

M. Yaya COULIBALY a signifié que :

- ACONDA financera le volet communautaire du comité Tuberculose pour le mois de novembre 2015
- Qu'il a été constaté une rupture de traitement au CAT d'Adjamé et une rupture de ARV à Tripla
- Un conseiller de l'OMS pour la TBMR a été reçu par la Présidente et dans ses investigations il a semblé que rien n'est fait pour améliorer les cas de TBMR. Le problème des perdus de vue persiste et le nombre de décès liés à la tuberculose est toujours élevé.
- Quatre (04) cas de tuberculose multi résistante détectés, ces cas sont mêlés à la population, chose très alarmante
- La stratégie DOT non appliquée en Côte d'Ivoire

Recommandations

Comité Tuberculose

- le comité encourage le bureau a continué le plaidoyer afin que la Côte d'Ivoire puisse disposer d'un centre de prise en charge des cas TBMR.

- il a fait également noter qu'il est constaté un problème de gestion des approvisionnements et de stock, ce qui a engendré une rupture de stock

Rédigé le : 13 Novembre 2015

Nom : Mlle SEA Anne Lise

Validé par le bureau exécutif le : 12 décembre 2015

Nom : Dr. OUATTARA N. DJENEBA

Signature : 



ANNEXE

Correction apportées au Compte Rendu du 29 octobre 2015

- Page 1 : M. Coulibaly Yaya souhaiterait qu'on mette 4^{ème} Vice-Président et non représentant des APASTP, mettre les absents dans la partie absent, les corrections doivent être mises en annexe
- Page 2 : Remplacer « l'évaluation faite par le PR communautaire » par « l'évaluation des SR faite par le PR communautaire », la phrase « Mme la Présidente a instruit M.YAYA... » a été remplacée par « suite à l'instruction de Mme la Présidente, M. Coulibaly ». Ne pas mettre SAVE tout court mais plutôt SAVE THE CHILDREN ou leur abréviation, concernant la NC Tuberculose écrire Note Conceptuelle Tuberculose une fois en haut et après abrégé NCTB
- Page 3 : Préciser que deux (02) personnes ont représenté le comité, les comités VIH et finances n'ont pas fait cas de leurs visites de sites et réunions de comité, le comité Tuberculose doit soumettre les recommandations au Secrétaire Permanent, il leur faudra utiliser une matrice pour cela.
- Page 4 : Reformuler la phrase « finalisation des TRD de la formation sur le concept genre », écrire plutôt « le comité a repris ses activités ordinaires le 15 octobre » en lieu et place de « le comité a repris ses activités depuis le 15 octobre »
- Page 5 : Reformuler la phrase « la régie de l'aéroport est tenue responsable et remboursera les médicaments endommagés » par « après les investigations situer les responsabilités avant toute action ». Dans les recommandations il a été demandé de responsabiliser les diligences par soit un chargé de programme, soit le Secrétaire Permanent.